



CARACTERISTIQUES MORPHOLOGIQUES DES UNITES ONOMASTIQUES EN FRANÇAISⁱ

Seyid Vafa Mirakhmadⁱⁱ

PhD, Maître de conférence,
Université des Langues d'Azerbaïdjan,
rue de Rashid Behbudov 134, Bakou, Az1014,
Azerbaïdjan

orcid.org/0000-0003-0725-0232

Résumé :

Cet article étudie des caractéristiques morphologiques des unités onomastiques du point de vue diachronique et synchronique. Leurs aspects de formation, leurs genres, leurs quantités, les règles de leurs utilisations avec les déterminants, leurs structures, leurs réalisations et les fonctions qu'ils remplissent sont étudiés dans l'article. L'article examine l'expression des catégories grammaticales nominales dans les noms propres dans le cadre de la partie du discours « nom » (parfois adjectif) en français. Certains linguistes soulignent que les noms propres n'ont pas de catégorie plurielle, nos recherches ont montré exactement le contraire, il s'est avéré qu'un nom peut être utilisé au pluriel lorsqu'il définit un ensemble de référents. Au fil du temps, certaines unités onomastiques ont subi une transformation morphologique et ont pris une forme complètement différente à l'époque moderne. Ces changements se retrouvent principalement dans les unités onomastiques formées au moyen de suffixes, car les suffixes ont subi diverses transformations au fil du temps. Ce type de changement des suffixes crée des difficultés pour les linguistes menant des recherches dans ce domaine de déterminer avec précision leur origine.

Mots clés : unités onomastiques, déterminants, morphologie, suffixes, anthroponymes et toponymes

Abstract:

This article studies morphological characteristics of onomastic units from a diachronic and synchronic point of view. Their formation aspects, their genres, their quantities, the rules of their uses with the determinants, their structures, their realizations and the functions they fulfill are studied in the article. The article examines the expression of nominal grammatical categories in proper nouns as part of the "noun" (sometimes adjective) part of speech in French. Some linguists point out that proper nouns do not have a plural category, our research showed exactly the opposite, it turned out that a noun can be used in the plural when it defines a set of referents.

ⁱMORPHOLOGICAL CHARACTERISTICS ONOMASTIC UNITS IN FRENCH

ⁱⁱCorrespondence: email yafaseidova@mail.ru

Over time, some onomastic units underwent morphological transformation and took on a completely different form in modern times. These changes are mainly found in onomastic units formed using suffixes, because suffixes have undergone various transformations over time. This type of change in suffixes creates difficulties for linguists conducting research in this area to accurately determine their origin.

Keywords: onomastic units, determiners, morphology, suffixes, anthroponyms and toponyms

1. Introduction

Tant dans l'étude de la langue que dans l'histoire de la grammaire, l'émergence d'une catégorie de noms propres coïncide avec des temps très anciens.

La situation des noms propres dans les grammaires peut être résumé ainsi : d'abord ils se distinguent des noms communs sur une base sémantique (identification de l'individu/de l'espèce), puis ils sont plus ou moins oubliés dans le chapitre dédié au nom, mais ils réapparaissent comme des cas particuliers sur le plan morphologique (problèmes de genre et de quantité). L'absence de toute caractéristique syntaxique est perceptible.

Dans cet article, nous avons essayé d'étudier le rôle et les caractéristiques des noms propres dans le domaine de la morphologie qui est une section de la grammaire.

Le terme morphologie signifie étymologiquement «la science des formes» et est traditionnellement utilisé pour désigner l'étude des formes des mots dans une langue donnée. Il vise à organiser le matériel expressif qui assure le fonctionnement des langues de manière systématique, rationnelle et structurée. F. Cheriguen indique que « la morphologie joue un rôle crucial dans toute étude onomastique. C'est le seul moyen de déterminer l'évolution du nom même avec son étymologie » (Cheriguen, 2005).

Puisque les noms propres font partie du système morphologique, ils peuvent à leur tour être analysés morphologiquement. Selon J. Dubois, « Dans la grammaire traditionnelle, la morphologie étudie les formes des mots (flexion et dérivation) par opposition à l'étude des fonctions dans la syntaxe. La morphologie est confondue avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe, et contrastée avec le lexique et la phonologie. Dans ce cas, on parle plus souvent de morphosyntaxe » (Dubois, 1994).

2. Matériels et méthodologie

Les méthodes de recherche sont déterminées par les caractéristiques du matériel linguistique, ainsi que par les objectifs et les tâches de la recherche. Des méthodes générales, comparatives, structurelles, contextuelles, descriptives ont été utilisées dans la recherche avec des éléments d'analyse interprétative. Pour cela, les méthodes d'approche étymologique, structurale-fonctionnelle, contrastive et sémantique présentées sont analysées dans les travaux de A. Longnon, J. Dubois, F. Cheriguen, M. Grevisse, R. Wagner, J. Pinchon, M. Riegel, G. Kleiber, J. Boulanger, S. Leroy, Marie-Noëlle, J. Pellat, Gary-Prieur, R. Hamlin Frank, J. Löffström, Deirin O'Kelly, etc. Lors de l'étude directe du matériel linguistique, nous avons utilisé la méthode de sélection continue d'unités linguistiques (unités onomastiques), l'analyse linguistique

contextuelle, qui consiste à étudier non seulement l'espace contenu-sémantique d'un texte spécifique, mais également le contexte linguistique et culturel au sens large.

3. Discussion

La plupart des grammaires font la distinction nom commun/nom propre sans expliquer ce qui les distingue. Cependant, il serait utile de connaître leur position sur des questions difficiles telles que les noms de personnes ou de marques. Enfin, dans les exemples, nous voyons presque exclusivement des anthroponymes et des toponymes, ce qui semble laisser croire qu'il n'existe pas d'autres types de noms propres.

En linguistique, il existe différentes opinions sur la formation des unités onomastiques par la méthode morphologique, c'est-à-dire basée sur la racine et le suffixe. Il existe une controverse, s'il existe ou non des suffixes formant des noms propres dans ces idées. À notre avis, certains des suffixes lexicaux et lexico-grammaticaux présents dans la langue française participent à la formation des noms propres. Les mots devenus toponymes existaient sous forme de racines et de suffixes. Des exemples de tels noms d'origine celtique sont *dunos*, *duros*, *briga*, *magos*, *briva*, *rilos*, *dubron*, *nantos*, *onna*, *vera*, *nentis*, *condale*, *mediolanum*, *noventum*, *-entos*, *-acte*, *-acta* ou *-acos* d'origine gallo-romaine, etc. peuvent être les éléments de preuve. Ils donnent les significations suivantes : Le mot celtique *dunos* (lat. *dunus*) "montagne", *duros* "forteresse", *briga* "forteresse", *magos* "campus", *briva* "pont", *ritos* "gué - peu profond, ruisseau", *nemetis* "sanctuaire", *condate* "confluent", *mediolanum* "terre sainte du milieu" – terre sainte centrale (ville de Milan), *novientum* "nouveau", *acte* ou *-acta* « "Bibraste ou Bibracta" (ville), d'origine gallo-romaine *-acos* (lat.) français *-ier*, *ière* -Bernardière (nom de lieu) (Longnon, 1920).

4. Résultats

Dans cet article, j'ai examiné les unités onomastiques principalement sur le plan morphologique. Lorsque les noms propres sont traités morphosyntaxiquement, nous avons constaté que ce critère comprend principalement deux théories : le nom propre n'a pas de déterminatifs (niveau syntaxique) et il est considéré comme invariant car il n'accepte pas les signes d'inflexion, de genre ou de quantité (plan morphologique).

Mais même si les noms propres sont souvent utilisés sans déterminant, il existe quelques cas où ils peuvent être précédés d'un déterminant, comme les articles avec un nom propre. Ce fait est très courant dans des patronymes comme Le Frère ou Le Clézio.

Enfin, le nom propre n'a pas de flexion ou a une flexion fixe, c'est-à-dire qu'il se présente comme un mot invariant. Mais ce critère, surtout quant à la quantité, suppose la plus grande confusion et le plus grand nombre d'exceptions.

L'analyse a révélé que la catégorie des noms propres a longtemps été oubliée dans les études morphologiques, mais on peut aujourd'hui dire que les noms propres présentent certaines caractéristiques morphologiques qui permettent de les étudier plus en profondeur. Si l'on veut en savoir plus sur les noms propres, se tourner vers les grammaires françaises traditionnelles n'est guère utile. Hormis des notes sur quelques anthroponymes qui prennent *-s*

au pluriel, ce sujet n'est même pas abordé. Dans la tradition grammaticale, le nom est substantif. La signification d'un nom propre est vague car elle se rapporte à un individu spécifique.

5. Récommandations

La stabilité à long terme des unités onomastiques et leurs changements de forme au fil du temps rendent nécessaire l'étude de leurs éléments et combinaisons à partir de différentes couches. Les toponymes, notamment les noms de rivières, sont dotés d'une longévité que les mots d'une langue « individuelle » ne partagent pas : le décalage parfois très important est-il non seulement une des difficultés de la recherche onomastique, mais aussi une de ses originalités ? Ce genre de recherche prometteuse doit susciter notre intérêt et nous espérons qu'elle trouvera de plus en plus de supports linguistiques concrets.

Le rôle des formes suffixales représentées en onomastique est très inégal. Ainsi, le sujet de la clarification de la question de changement et de confusion des suffixes est l'une des perspectives à venir. De ce point de vue, l'étude des suffixes n'a jamais été vaine. Toutes les communications sont un ensemble de contributions originales qui enrichissent le travail sur le sujet.

5.1 Genre des unités onomastiques

Il est très étonnant que R.L. Wagner et J. Pynchon (1962 : 49) divisent le genre des noms propres en trois grandes catégories : les anthroponymes, les noms de navires et les toponymes.

Les anthroponymes n'ont pas de genre grammatical, mais certains noms ont l'une ou l'autre forme selon le genre, par exemple Armand/Armande ou Michel/Michèle. En d'autres termes, rares sont les noms propres qui témoignent de la diversité des genres. Par exemple, le suffixe -enne indique le genre féminin et s'oppose au suffixe -en, qui désigne le genre masculin : Lucienne est la forme féminine du prénom masculin Lucien. Mais ce n'est pas la règle principale. Par exemple, le prénom féminin Beatrice n'a pas de version masculine. C'est la logique et la convenance avec leurs genres qui permet de comprendre qu'Émile ou Guillaume est utilisé pour les hommes et Margaux ou Jacqueline pour les femmes, mais parfois la logique et la convenance ne suffisent pas, car, par exemple, Dominique ou Claude est à la fois un nom masculin et féminin.

Les noms de navires suscitent la controverse lorsque le nom original est féminin. Par exemple, faut-il dire Le Liberté ou La Liberté ? Ce n'est pas la bonne question car les noms de navires n'ont pas de genre. Si l'on veut leur donner un genre, l'usage de tel ou tel genre dépendra de l'association que l'on fera entre le nom propre et un autre mot principal. Par exemple, si l'on pense à un *croiseur*, le nom sera utilisé au masculin, mais si l'on pense à une *frégate* (un ancien navire de guerre), il faudra utiliser le genre féminin. Ainsi, le choix du genre est « libre ». Pour éviter ce fait, certains écrivains utilisent une « astuce » : ils utilisent souvent un nom propre sans déterminant.

Aucune règle ne permet de deviner le genre des toponymes. On utilise donc le masculin ou le féminin selon leur référent.

Autrefois, les noms de villes étaient souvent traités au féminin (car le mot ville est féminin), par exemple, Paris est merveilleuse ! Plus tard, les noms de pays et d'État se terminant

par -e étaient considérés comme féminins, comme la Russie ou la Bretagne mais il existe des exceptions masculines comme le Mexique etc. (Wagner et Pinchon, 1962)

Les études menées montrent que pour les noms de pays formés à partir de noms communs, c'est ce nom commun qui détermine leur genre. Par exemple, le Royaume-Uni.

5.2 Quantité des unités onomastiques

M. Grevisse et A. Goosse envisagent l'aspect du nombre dans un nom propre en distinguant quatre approches : les anthroponymes, les toponymes, les noms utilisés comme métonymie ou métaphore et les noms apparentés aux noms propres.

En général, les anthroponymes n'ont pas de forme plurielle. Par exemple, on ne peut pas dire *Maries sont belles*. Cependant, on peut dire *Les Dupont sont chez les Macron*. Ainsi, le pluriel est possible et même régulier lorsqu'un nom désigne un ensemble de référents. Lorsqu'il s'agit des noms de certains personnages célèbres de la Bible ou de l'Antiquité (souvent vus en groupe) et de certaines familles célèbres, notamment des dirigeants de renommée ancienne, nous mettons le pluriel -s à la fin de ceux-ci : par exemple, les Bourbons. Cependant, des Windsor fait exception, le -s n'est pas ajouté à ce nom propre.

Les toponymes souvent utilisés au pluriel prennent la lettre finale -s. En revanche, si leur usage pluriel n'est pas traditionnel, le nom peut changer ou non : "Il y a deux France" (Hermant, *Grands Bourgeois*) ; "Il y avait deux Frances"- (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*). Les noms de villes ou de villages ne changent pratiquement pas. Par exemple, on dit qu'il y avait deux Avignon.

Les unités topographiques appartenant à des associations géographiques comme les régions, les agglomérations, les unités administratives, les fédérations d'États (les États-Unis), les groupes d'îles (les Canaries) ou les chaînes de montagnes (Les Deux Alpes, qui comprennent les centres Alpe-de-Mont-de Lans et Alpe de Venosc) se retrouvent souvent au pluriel.

Parfois, les noms propres sont utilisés comme noms communs et doivent être mis au pluriel. Néanmoins, si la valeur primitive du nom est conservée dans l'esprit de l'écrivain, l'usage reste imprécis. Dans tous les cas, il est difficile d'ajouter le signe pluriel lorsqu'un nom propre est constitué de plusieurs éléments.

Lors de la définition de types de noms personnalisés, ils peuvent ou non changer : « *Combien de Mozart naissent chaque jour dans les îles sauvages !* (J. Rostand, *Pensées d'un biologiste*). "*Les Goliath sont toujours vaincus par les David*" (Hugo, *L'Homme qui rit*).

Si le nom propre d'une personne est précédé des mots *saint*, *père*, etc., seul un suffixe pluriel est ajouté à cet élément : "*Il y a dans l'École freudienne des saintes Véronique*". (Clément, *Vies et légendes de Jacques Lacan*). Les noms propres désignant des œuvres par métonymie ne prennent généralement pas le pluriel, sauf dans quelques cas ("*Trois ou quatre Titens*" (Taine, *Voyage en Italie*) : "des Murillo" (Beauvoir, *Force de l'âge*).

Toutefois, pour définir les œuvres d'art par le nom des personnages représentés, le signe pluriel peut ou non être utilisé : "*Donatello, lui, sculpta deux Davids*" (Brion, *Michel-Ange*). "*On peint des Christ en Croix*" (Beauvoir, *La Vieillesse*).

Les noms de livres, de revues et de journaux ne prennent pas le signe pluriel : "*Il y a, dans les deux Iphigénie, oracles, prodiges, sacrifices humains*" (Lemaitre, *Jean Racine* ; Grevisse et Goosse, 2016).

De plus, les noms d'objets dérivés du nom de l'inventeur, les noms de marques qui doivent légalement être en majuscules et les modèles ou types de véhicules ne prennent généralement pas le signe pluriel. Par exemple, *Je bois des Martini*. Mais lorsqu'un nom propre devient nom commun et que ce nom propre n'est plus utilisé, il prend le signe pluriel. Par exemple, *des aspirines*.

Lorsque des agglomérations isolées sont désignées par le nom de leurs membres en utilisant l'article défini du pluriel, le signe pluriel est utilisé. Par exemple, les Hilaires.

Enfin, les noms propres désignant des ethnies prennent toujours le pluriel. Par exemple, les Berbères, les Tziganes, les Sioux.

5.3 Emploi de déterminants avec des noms propres

La plupart des anthroponymes et certains toponymes sont souvent utilisés sans déterminant, mais il existe aussi certains noms propres qui sont précédés d'un déterminant.

Sara Leroy distingue deux grands groupes de noms propres : les noms propres sans déterminants, qui sont principalement des noms de personnes et de villes, et les noms propres qui contiennent des noms de pays, de régions et de rivières avec un déterminant.

Cependant, presque tous les noms propres peuvent précéder un déterminant dans certains contextes. Dans de tels cas, le nom propre acquiert les possibilités d'expansion du nom commun et correspond au mot-clé du groupe nominal. Ainsi, les déterminants modifiant un nom propre ont la même valeur et la même signification que le déterminant accompagnant le nom commun (Leroy, 2004).

Nos recherches montrent que cette division de Sarah Leroy est incomplète, car, selon nous, les noms de personnes et de villes peuvent également être utilisés avec des déterminants, par exemple, avec des articles – La Rochelle.

5.3.1 Emploi de l'article défini avec les noms propres

M. Riegel et certains de ses collègues soutiennent que les articles définis utilisés avec les anthroponymes sont invariants, c'est-à-dire qu'ils ne se combinent pas avec le contexte. Par exemple, les livres de Le Clézio. Nous parlons ici d'un article caractéristique, non indépendant, qui se transforme en nom propre lorsque la description est formée en combinant un nom commun avec un article défini. Par exemple, les noms de famille contenant l'article défini comme Le Gonidec, Le Kerneur ou Le Goff sont courants en Bretagne. À notre avis, l'opinion de Riegel et de ses collègues est correcte, car le traitement des noms de famille avec l'article défini, comme indiqué ci-dessus, est devenu traditionnel dans certaines provinces et est accepté comme règle. Dans ce cas, l'article ne peut pas être combiné avec la préposition.

Certains articles précédant certains toponymes sont également obligatoires mais variables. Autrement dit, un nom propre ne peut être utilisé sans cet article, mais l'article peut être modifié en fonction des adaptations morphologiques du contexte. Par exemple, la chaîne des Pyrénées.

Les articles au commencement des noms d'œuvres constituées de groupes ou de phrases nominales peuvent changer ou être corrigés : "*L'auteur du Misanthrope*" ; "*L'auteur de Le Rouge et le noir*". Ainsi que certains noms de pays, provinces, rivières, etc. en position référentielle (principalement lorsqu'il fonctionne comme sujet ou objet) sont accompagnés de l'article défini

(comme dans la *Croatie* ou *l'Equateur*), mais il existe quelques exceptions, comme *Israël*, *Madagascar* et *Cuba*. Cet article est indépendant et n'est pas enregistré dans les dictionnaires. De là, nous pouvons conclure que l'article n'est pas spécifique au nom propre. Il existe donc plusieurs cas où l'article défini manque, par exemple lorsqu'une apostrophe est placée ou on la retrouve dans des phrases complètes avec *en* et parfois *de*. Par exemple, *Il habite en Russie*.

M. Riegel et d'autres affirment que dans certains cas, lorsqu'un article défini au singulier ou au pluriel précède un nom propre et est utilisé de manière discursive, cela signifie que le nom propre a une référence spécifique. Cet usage est archaïque ou régional, mais courant pour les chanteuses comme la Callas.

Dans d'autres cas, l'article défini peut aider à établir une certaine description de ce référent (par exemple, sous forme d'épithètes qui déterminent le trait typique du nom) ou peut lui être attribué afin de ne pas confondre les traits d'un autre référent avec le dernier. Dans ces cas, le nom propre est précédé d'un adjectif ou suivi d'un groupe prépositionnel ou d'une phrase : « C'est ainsi que Roland épousa la belle *Aude* » (Hugo, *La Légende des siècles*) (Riegel; Pellat et Rioul, 2014).

En revanche, lorsque l'article défini au pluriel est utilisé, l'unicité référentielle associée à chaque individu est démultipliée. On peut considérer un ensemble d'entités portant un même nom, ou bien on peut le penser comme l'image d'un individu appartenant à d'autres références, et alors on peut parler d'usage figuratif : *Tous les Thomas sont imbéciles*.

De plus, un déterminant de nom propre est utilisé pour créer un registre de langue : lorsqu'un article est placé devant le nom propre d'une personne, des variantes comme la Marie ou l'Alexandre, c'est une question de langage familier.

Nesfield, un grammairien anglais de la fin du XIXe siècle, croyait que la fonction était égale à la nature. Ce problème est exploré de manière quasi détaillée par Georges Kleiber, qui l'aborde à partir du principe selon lequel « une représentation syntaxique du nom propre utilisant uniquement des déterminants conduit à une impasse, abandonnant momentanément l'aspect purement syntaxique pour une analyse pragmatique et sémantique » (Kleiber, 1976).

Selon nous, le défaut de Kleiber est qu'il ne fait pas de distinction entre les noms propres géographiques et personnels. Il est clair que dans la plupart des langues, les noms de lieux étaient à l'origine des noms connotatifs qui définissaient un article à valeur déictique : le long champ → Longchamp, le pont de bois → Pont de Bois. Parfois l'article reste (Le Havre et La Rochelle) : *Le Pradet* (le petit pré), *la Forêt dans le Pas-de-Calais*. Ce n'est qu'une supposition, mais il convient de noter qu'un lieu défini déictiquement par un nom adjectival est plus souvent traité par un article qu'un nom connotatif défini par un complément : *Chalons-sur-Saône*, *Châteauneuf-du-Pape*. Cependant, toutes les langues ne fonctionnent pas de la même manière. Par exemple, en irlandais, les noms de lieux sont définis soit par un article déictique, soit par un nom possessif. Lors de la traduction du nom en anglais, l'article disparaît presque toujours : *An cloit nua* : le pont neuf → Newbridge, *an uaimh* : la grotte → Navan, *na gleanntai* : les petites vallées → Glenties.

Il est évident que dans la plupart des langues tous les noms de lieux ont une motivation initiale. Il semble également clair que – du moins en français et en anglais – l'article, fonctionnant de manière déictique dans les limites d'une petite communauté, est voué à disparaître dans le processus de cartographie nationale.

5.3.2 Noms propres utilisés avec des autres déterminants

Des études montrent que les noms propres peuvent être utilisés ainsi qu'avec d'autres déterminants. À notre avis, l'article indéfini singulier ou pluriel a la même fonction que l'article défini : *Nous sommes arrivés dans un Grenoble désert*. Ce raisonnement peut être considéré comme correct. Pour trouver immédiatement un tel cas, on peut ouvrir un journal aléatoire :

« *Ouf! On craignait le pire : la chute ignominieuse d'un Peter Robinson bafoué par son épouse et, conséquence plus préoccupante, l'implosion en plein vol du processus de paix.* » Marianne, 23-29 janvier 2010 (page 52)

« *L'insubmersible M. Martin* » L'Express, 4-10 février, 2010 (titre, page 36)

Que se passe-t-il lorsqu'un nom propre, qui est en principe « suffisamment défini » en lui-même, s'actualise avec un article indéfini ou défini ? Tous les noms mentionnés dans les exemples ci-dessus sont définis et valorisés comme des noms communs : *un Peter Robinson bafoué* → *un homme bafoué*; *L'insubmersible M. Martin* → *l'insubmersible procureur de Paris*. Dans le premier cas, le nom propre implique le genre (Peter Robinson = masculin) ; et dans le second, un nom spécifique implique une fonction (M. Martin est procureur de Paris).

Contrairement à l'article défini (principalement anaphorique), l'article indéfini actualise une gamme indéfinie de détermination. D'une manière générale, deux cas peuvent être distingués ici : (1) le nom propre est le déterminant du sujet (Pierre est un Tartuffe), (2) le nom propre remplit une autre fonction syntaxique (le Peter Robinson bafoué). Dans les deux cas, le nom propre est connotatif, mais pas de la même manière.

En disant Pierre est un Tartuffe, nous soulignons le trait caractéristique du célèbre personnage de Molière, c'est-à-dire son hypocrisie : Pierre appartient à la classe des tartuffes (hypocrites). En d'autres termes, un nom personnel connotatif peut être utilisé de manière attributive en dehors de son champ d'occurrence (Dairine O'Kelly, 2013).

5.4 Caractéristiques structurelles des unités onomastiques

Les mots dérivés de noms propres ont fait l'objet de nombreuses études en linguistique. Selon Jean-Claude Boulanger (1986, pp. 86-87), l'onomastisme est un terme général désignant tout dérivé ou combinaison d'un nom propre (lieu, personne, etc.). Il comprend deux caractéristiques : l'anthroponymisme (anthroponyme), qui désigne toute dérivation ou combinaison du nom d'une personne, et le toponymisme (toponyme), qui désigne toute dérivation ou combinaison d'un nom de lieu. (Boulanger, 1986).

Des études montrent que la plupart des linguistes qui mènent des recherches dans le domaine de l'onomastique divisent les noms propres en trois groupes, comme les noms communs :

- 1) unités onomastiques simples ;
- 2) unités onomastiques dérivées (au moyen de suffixes et préfixes) et
- 3) unités onomastiques composées. Les anthroponymes et les toponymes ayant un rôle déterminant dans le domaine de l'onomastique, nous avons principalement mené notre analyse sur ces types.

5.4.1 Caractéristiques structurelles des anthroponymes

Une étude de l'évolution du système anthroponymique de la langue française a montré à la fois que le système était constitué principalement de deux composantes (noms et prénoms) et que ces composantes différaient initialement selon leurs fonctions : les noms sont directement associés à leur porteur et les noms de famille sont définis, distinguant le nom des autres noms. Le nom de famille acquiert les qualités d'unité nominale indépendante et remplit la fonction d'identification directe de la personne, et non de détermination du nom personnel.

La formation des noms humains se produit de deux manières : celles formées au moyen de suffixes et celles formées sans participation de suffixes. Les anthroponymes français sont principalement d'origine latine, celtique et grecque. Cependant, à l'époque gallo-romaine, la plupart des noms humains étaient formés à l'aide du suffixe *-iācu*. Au Moyen Âge, il existait également des anthroponymes non germaniques formés avec le suffixe *-iācu* : *Marcellus, Maximus, Maurus, Montanus, Paternus, Paulus, Pontinus, Paulinus, Priscus, Crispus, Juventius, Magnus, Paternus, Severus, etc.*

En français, en règle générale, les prénoms féminins se terminent par *-e* et les prénoms masculins se terminent généralement par une consonne. Les prénoms masculins se terminant par *-e* existent également (Christophe), mais on ne trouve pas de prénoms masculins se terminant par *-o*. Comme nous l'avons déjà montré au cours de nos recherches, les prénoms féminins étaient à l'origine formés en ajoutant le suffixe *-e* à la fin des prénoms masculins : *Louis (m) – Louise (f), Denis (m) – Denise (f), Albert (m) – Alberte (f), Francois (m) – Francoise (f) etc.*

Dans de telles formations, les noms masculins sont simples et les noms féminins appartiennent à la catégorie des anthroponymes dérivés. Parmi les noms de ce groupe, il existe un assez grand nombre d'homophones, c'est-à-dire des noms qui ne diffèrent que par l'écriture selon le genre. Ce sont les noms se terminant par des consonnes [l], [k] ou [e] fermés : *Ariel (m) – Arielle (f), Armel (m) – Armelle (f), Gabriel (m) – Gabrielle (f) ; Frédéric (h) – Frédérique (f); André (m) – Andrée (f), Axel (m) – Axelle (f) etc.* Parmi les anthroponymes, il existe également des paires lexico-grammaticaux formés à l'aide des suffixes suivants : - suffixe *-ine* (*Aleksandre (m) – Alexandrine (f), Joseph (m) – Joséphine (f), etc.*) ; - suffixe *-ette* (*Antoine (m) – Antoinette (f), Henri (m) – Henriette (f), etc.*) ; - *-ie* (*Emile (m) – Emilie (f), Félix (m) – Félicie (f) etc.*). Tous les suffixes cités combinent des significations lexicales et grammaticales (les suffixes *-ine, -ette, -ie* sont des signes morphologiques du genre féminin).

Les noms composés sont formés en combinant deux ou plusieurs noms humains. Ils sont séparés les uns des autres par un trait d'union, avec des espaces, ou ils sont écrits en un seul mot. Lors de l'enregistrement des actes de naissance, l'utilisation d'un trait d'union ou d'un espace vide dans les noms composés visait à les distinguer des noms auxquels était attaché un deuxième prénom. Pour éliminer cette confusion, l'état civil français a décidé en 2011 de mettre une virgule entre chaque nom dans les mots composés constitués de plusieurs mots non séparés par un trait d'union.

Les noms et prénoms composés sont arrivés en France depuis l'Espagne sous le règne de Louis XIV.

L'utilisation de noms écrits en un seul mot (souvent les noms du parrain et de la marraine, des parents et des grands-parents) a débuté dans les années 1770 et 1780 lors des cérémonies de baptême catholique. À la suite de l'annulation des traits d'union et des virgules, qui étaient

rarement employés jusqu'au milieu du XXe siècle et étaient utilisés lors de la transition des cérémonies de baptême (religieuses) aux actes de citoyenneté d'État et aux actes notariés, de nombreux noms complexes ont été remplacés par des noms simples : Marie-Anne = Marianne ; Robert Pierre = Robespierre, etc.

Durant cette période de transition, la standardisation orthographique des noms a été une source constante de discussions entre diverses instances (Bibliothèque nationale, dictionnaires de noms spécifiques, conventions typographiques des rédactions). Dans ce cas, il est recommandé de se référer aux documents officiels historiques encore disponibles, à la forme graphique la plus couramment utilisée, etc. Les familles de tradition catholique ajoutaient systématiquement le prénom Marie au prénom du nouveau-né, quel que soit le sexe, et même à l'époque moderne, il y a celles qui l'ajoutent : Pierre Marie, Catherine Marie, etc. Ainsi, le deuxième nom rejoint le premier nom pour former un nouveau nom composé. Parfois, les Français prennent Jean comme un premier prénom et y ajoutent un deuxième prénom (religieux, etc.) pour créer des noms composés : Jean-François, Jean-Paul, Jean-Charles etc. Les noms et prénoms sont souvent considérés comme révélateurs de l'origine religieuse et des parents du porteur.

Des formes abrégées de noms simples et composés se retrouvent également dans la langue française : L. - Luis, E. - Emmanuel ; Jean-Pierre - J.P, Anne Marie - A.M. ; forme abrégée d'une partie d'un nom composé : Pierre-J.

Les noms de famille ont aussi des formes simples et composées formées de particules : simples - Dupont, Sarkozy ; composés - origine étrangère : Mac Donnell-Douglas, O'Ryan, von Bulow, El Amra, origine française : L'Huillier, Le Falch'un, Dupont de Nemours, Luis de Funès, de Neuville, de la Fontaine, etc.

La particule *de* ne se trouve que dans les noms français, elle ne se trouve pas dans les noms humains des autres langues : Louis de Funès.

Certains anthroponymes n'ayant pas de contexte, il est difficile de les distinguer des autres noms propres. Ce sont généralement des noms de personnages très célèbres, et l'auteur n'éprouve pas le besoin d'indiquer leur rang ou leur métier lorsqu'il les donne à l'intérieur du texte : *Les fables de la Fontaine sont très amusantes.*

Les anthroponymes, comme les autres noms, ont la capacité de former des adjectifs, des verbes et des noms à l'aide de suffixes : *Chirac! la Chiraquie, Sarkozy! la Sarkozie, Hollande! la Hollande; Dante - dantesque; Aristote - aristotélique, Socrate - socratique* etc. De telles formations sont très courantes dans les médias modernes : Un premier ministre hollandisé (à propos de M. Valls, France Inter, 08-11-14) ; Les poutinologues sont divisés (*Le Monde*, 20-02-2015) (Marie-Noëlle, Gary-Prieur, 2016).

5.4.2 Caractéristiques structurelles des toponymes

Selon leurs caractéristiques morphologiques, les toponymes sont divisés en types simples (Paris, Moscou, Nice, etc.), dérivés (utilisant les suffixes : alpin, parisien) et composés (Albertville, Mur de Bretagne), comme les anthroponymes. Les toponymes simples sont les types les plus fonctionnels : le Rhin, la France, Le Caire, Les Alpes, etc.

Si on examine l'histoire des toponymes, on révèle que les noms de lieux ont commencé à se former avant même l'ère romaine et se sont répandus au Moyen Âge.

Lors de l'examen de l'étymologie des noms de lieux, il a fallu se concentrer principalement sur deux problèmes :

- 1) Quelle est la signification principale du nom de lieu,
- 2) Quelle est l'origine du mot qui crée le nom du lieu.

De nombreux noms de lieux préromains et même romains (y compris les noms de rivières) ont été formés à l'aide de suffixes d'origine romaine. De même, dans certaines appellations expliquées par le substrat, et parfois dans les appellations d'origine romane, on peut trouver des suffixes d'origine préromane.

Selon Johannes Hubschmid, « les noms de lieux se sont probablement formés à l'époque préromaine, à l'époque romaine, mais aussi plus tard, au Moyen Âge ou même à l'époque moderne. Les mots qui composent les toponymes peuvent être d'origine pré-romaine, mais peuvent être reconnus comme appellatifs jusqu'au Moyen Âge et même aujourd'hui. » Etant donné que les résultats de nos recherches coïncident avec l'opinion de Johannes Hubschmid, nous affirmons son opinion. Il faut constater que de nouveaux toponymes continuent de se créer tant dans le monde qu'en France à l'époque moderne.

Il notait qu'au sein de la première catégorie, on peut également distinguer :

- 1) des noms de lieux dont les Gaulois ou les autres peuples locaux ne connaissent plus le sens général à l'époque de la romanisation ;
- 2) les noms de lieux créés à partir de mots (ou de noms de personnes) et connus à cette époque, mais disparus après la période de romanisation.

Ces considérations générales sur le sort des mots préromains sur lesquels reposent de nombreux noms de lieux (ou de rivières), leur disparition totale ou partielle, ou leur existence encore dans un espace très limité conduisent à comprendre que les suffixes préromains en toponymie ont souvent eu le même sort.

5.4.2.1. Suffixes qui forment des hydronymes

Les toponymes préromains, en particulier les noms de rivières, ont des suffixes très anciens qui sont encore productifs. Ce sont des suffixes secondaires ou des morphèmes de suffixes qui sont toujours ajoutés aux mots. De nombreuses racines indo-européennes ont été reformées en prenant des suffixes après certaines consonnes finales. Par exemple, le toponyme gaulois Rēnos (Le Rhin) peut être comparé non seulement avec le mot irlandais rian "mer" (rei-no-s), mais aussi le latin rīvus (rei-u-os), anglo-saxon rīō (rei-to -), slave rēka (roi-ka), etc. (Hubschmid, 1985).

De plus, les chercheurs affirment que les noms de rivières tels que Alsou (Alisone) et Ausance, Almantia (829), Allier (ancien Elaver, de la racine -el) ont été formés à partir de la racine *-al*. Dans les langues indo-européennes, les racines *-el*, *-ol* étaient utilisées pour exprimer les couleurs, et plus tard à partir de ces racines sont formés les noms alēti « couler, être sous l'eau » et almēti « couler sans arrêt », lié à l'eau, ainsi qu'Aune et Alisier (les noms des arbres au bord de l'eau).

Les recherches montrent qu'il existe un grand nombre de bassins d'eau correspondant à l'appellation le Vernazobre dans les départements du Tarn et de l'Hérault (Erol). C'est un nom souvent interprété et dérivé sans doute du gaulois le Vernodubron « rivière aux aulnes » ; et un peu au sud, l'Argentdouble, sans doute, il existe aussi un type comme « rivière d'argent ». Il existe plusieurs autres noms de rivières dans la même zone, qui partagent la terminaison *-obre*, -

oubre ou *-ouble* avec le Vernazobre et l'Argent-Double : les affluents du Vernazobre dans l'Eyroles - l'Ilouvre et le Touloubre; l'affluent de Mare - le Casselouvre ; les affluents du Dadou dans le Tarn - le Besoubre et le Ganoubre; l'affluent du Thoré - Candesoubre, l'affluent du Vèbre - Candoubre, l'affluent du Bagas - Pulobre, dans les Bouches-du-Rhône - Touloubre; dans le Vaucluse - Talobre, dans l'Aude - Verdoble. La terminaison *-obre* est dérivée du gaulois *-obriga*, on retrouve ainsi les rivières Cantobre en Aveyron et Vézénobres en Garde.

Par ailleurs, des noms de rivières formés avec les éléments *mard-*, *merl-*, *verd-* ont également été créés en France : le Merdaric, le Merdans, le Merdenson, le Merdous, etc. Avec les hydronymes, ce terme, que l'on retrouve également dans les oronymes, tire son origine des racines *mar-*, *mer-*, signifiant pierre, rocher. Les toponymes formés avec l'élément *merd-*, sont répartis presque sur tout le territoire de la France. L'ajout de *-enne* et *-enque* à cet élément a donné naissance à des hydronymes tels que Merdenne et Merdenque, et plus tard à leurs prototypes le Merdansione, le Merdarico. En résultat de l'évolution, sont formés les noms le Merdanson, le Merdassou, le Merdaris et le Merdols, à l'aide du suffixe *-antione* - le Briançon, le Haut Manson (en Haute-Marne), le Verdossou (à Tarn), etc.

Les toponymes avec les terminaisons *-eric* et *-aris* ont été formés à partir du suffixe *-arico*, qui est d'origine ancienne, par exemple, le Merdaric. Avec le suffixe *-alone* se sont formés les hydronymes le Merdialu dans le Tarn et l'Aveyron et le Merdalou dans le Tarn, le Causalon apparaît au XI^e siècle. Actuellement, les dérivés de ces noms existent : le Coulassou en Hérault, le Coron à Vars et le Coulon à Vaucluse (Hamlin Frank, 1985).

Ainsi, en regardant les exemples cités ci-dessus, force est de constater que de nombreux suffixes ont été impliqués dans la formation des noms des bassins d'eau en France.

5.4.2.2 Suffixes qui créent des choronymes

Les suffixes les plus anciens et les plus répandus qui ont participé à la formation des toponymes sont *-ac* et *-an*. Ces suffixes servaient à indiquer à quelle zone appartenaient les communautés. Parce que ces terminaisons signifiaient « le lieu de... - terre appartenant à quelqu'un ». Ainsi, très souvent, ces terminaisons étaient ajoutées à la fin du nom propre pour indiquer le propriétaire du terrain. Les experts notaient depuis longtemps que la plupart des noms propres avaient été formés dans l'Antiquité.

Cependant, les linguistes qui mènent des recherches dans ce domaine à l'époque moderne ne sont pas d'accord avec cette idée et acceptent que ces terminaisons puissent également être associées à des noms communs, des éléments descriptifs de territoires, des caractéristiques naturelles, des objets et des qualités. C'est à notre avis, le bon raisonnement et de nombreux exemples que nous avons découverts au cours de nos recherches le confirment.

Les linguistes ont beaucoup travaillé sur ces terminaisons, dont les formes sont en réalité assez nombreuses et assez déroutantes. Ils pensaient reconnaître des structures et des origines différentes. Cependant, il faut reconnaître qu'il existe également des risques de confusion et d'interprétation erronée : Les suffixes *igny* et *-ignies*, *-an* et *-en*, *-en* et *-ein* ne sont pas toujours clairs, d'autant que l'orthographe des noms a évolué. Mais c'est un sujet très important dans le domaine de l'onomastique. Jetons un coup d'œil aux principales classifications effectuées dans ce domaine ; leur dimension régionale est un point important des travaux : de nombreuses cartes ont été dressées, du moins selon les noms des communes.

Les premiers suffixes se terminant par *-ac* seraient d'origine gauloise. Cependant, la grande majorité d'entre eux se trouvent dans le sud-ouest de la France, en direction de Cahors : Charentes (ex. Cognac, Jarnac), nord de l'Aquitaine (Bergerac, Ribérac, Nérac), nord Midi-Pyrénées (Moissac, Pibrac, Gaillac, Figeac), Limousin (Marcillac, Bellac, Jumilhac), sud de l'Auvergne (Mauroac, Aurillac, Langeac), Languedoc-Roussillon (Quissac, Olonzac), etc. Dans les Landes et les Atlantiques Pyrénées, en Provence de telles appellations sont quasiment absentes. Un autre pôle de concentration peut être considéré comme la Bretagne : Loudéac, Carnac, Merdrignac, etc.

La terminaison *-ac* a évolué pour former *-at* dans certains endroits, notamment en Auvergne (Gannat, Royat, Ennezat), en Ariège (Massat, Axiat, Auzat, Lordat) et dans l'Ain (Mézériat, Polliat, Viriat, Ceyzériat) ; *-ax* et *-aix* au sud (Augnax, Lunax, Lannepax, Caychax, Bénaix), *-ex* en Savoie (Charvonnex, Cernex, Chenex, Menthonnex...) et *-eix* côté Limousin (Blaudeix, Dontreix, Lavaveix, Graffauzeix et Égliseneuve Dressondeix en -d'Entraigues), *-eu* en Lyonnais (Crémieu, Ambérieu, Chassieu) et *-eux* en Lyonnais et dans le nord de la France (Meximieux, Magneux, Beugneux, Dampleux).

Dans la moitié nord du pays, la terminaison *-ac* a été remplacée par *-ay* (Viroflay, Épernay, Gournay - ces noms se terminent par é). Ils prirent la forme *-é* dans tout l'intérieur de l'Ouest de la Normandie au Poitou (Sablé, Force, Souvigné, Chemillé) et *-ai* ou *-ei* dans certaines communes de l'Orne comme Cirai, Fontenai, Cuissai, Irai, Vidai, Boissei, Marcei.

Les suffixes *-y*, *-igny* ou *-illy* au nord-est de la diagonale d'Avranches à Briançon ; le suffixe *-ey* est abondant dans toutes les provinces du Nord-Est (Bourgogne, Franche-Comté, Champagne, Lorraine). Il ne faut pas confondre les terminaisons locales, *-ies* au Nord (Wattignies, Landrecies, Fourmies), *-ecques* dans l'Artois (Blendecques, Ecquedecques, Éperlecques, Senlecques, Questrecques), *-euc* ou *-ec* en Bretagne (Aucaleuc, Pleucadeuc, Lanrodec, Lanvellec, Plusquellec, Cléguérec) ; et *-ach* en Alsace (Rouffach, Huspach, Keffenach, Altenach) avec *-bach*, qui désigne un cours d'eau.

Le suffixe *-an* est d'origine latine et est donc en principe apparu plus tard. On le trouve uniquement dans la moitié sud du pays, notamment dans l'Hérault et l'Aude (Gruissan, Lézignan, Marseillan, Durban), les Hautes-Pyrénées (Artagnan, Antichan, Aventignan, Barbazan, Durban, Seissan, Samatan), le Gers (Seissan, Samatan) et en Girond (Escoussan, Lignan, Roaillan). Dans la région de Nîmes et à l'est d'Hérault (Aimargues, Aujargues, Bouillargues, Gallargues, Marsillargues, Martignargues, Mandiargues à Saint-Hippolyte-du-Fort, etc.) ou dans le Languedoc, il prend la forme particulière *-ergues* (Flaussergues, Flaugers). Dans le Sud-Ouest, notamment dans les Pyrénées, il est utilisé sous la forme *-on* (Aulon, Lançon) ou *-en* (Guchen, Barbachen, Grailhen).

Les terminaisons *-ing*, *-ingen*, *-ingue* et *-ange* d'origine germanique sont au contraire abondants en Alsace et Lorraine (Buding et Budling, Carling, Epping, Hirsingue, Huningue, Froeningen, Drulingen, Bellange, Gandrange, Hagondange, Sérémange, Florange); au Nord *-ing*, *-aing*, *-ingue*, *-igne*, *-ignies* ou *-ines* (Bellaing, Hornaing, Tourcoing, Quérénaing, Audignies, Bellignies, Bouvignies, Feignies, Wattignies, Gravelines) ; *-ans* (Ornans, Vouglans) en Franche-Comté. Plus intéressant encore, en référence aux Wisigoths, on trouve des noms avec les terminaisons *-ein* dans les Pyrénées, notamment en Arieguaz (Audressein, Argein, Aucazein, Seintein, Irazein, Salsein, Uzein...) ; au nord-ouest comme Escoussens ou Giroussens, Tonneins,

Hostens, Bérenx, Mourenx, Navarrenx, Ossensex, Hontanx, Pontonx se terminant par *-ens*, *-eins*, *-enx*, *-anx*, *-onx*.

D'autres suffixes sont de simples terminaisons adjectivales, le plus souvent en français d'oïl ou d'oc, comme les réguliers *-ais* et *-ois*, signifiant « de » (Gambais, Luvois, Orbais, Vauquois, etc.). Leurs dérivés ou équivalents *-ès*, *-eux et -elles*, *-ol*, *-ols*, *-ous*, *-ouse et -oux*, et même *-us* existent encore : Cambounès, Camarès, Couffouleux, Therondels, Murols, Montagnol, Pomayrols, Hautes-Pyrénées, Limoux, Lanoux, Nescus en Aveyron ou Tarn, Puntous, Poumarous, Sanous, Moumoulous ou Campistrous, Peyrouse, Oueilloux en Auroux. Parfois, les genres sont également distingués : *-ous* est la forme masculine de *-ouse*.

Les terminaisons adjectivales ligures et préromaines plus anciennes, *-anc*, *-enc* ou *-enque* (Arlanc, Issamoulenc, Thorrenc, Lalbenque), *-anche* dans les Alpes (Choranche, Sallanches) et *-asque* et *-osque* en provençal ou *-osc* (Gréasque, Venasque, Manosque, Artignosc, Magagnosc) sont très peu connus. En Aquitaine, il existe plusieurs noms de lieux et de régions se terminant par *-os*, *-osse* comme Abydos, Auros, Cudos, Pissos, Tarnos, Seignosse, Arengosse, Souprosse, Yzosse, Chalosse : *-ast*, *-est* et *-ost* (Adast, Andrest, Gazost, Arbéost, Urost), *-un* (Aucun, Jégun, Monlezun, Ossun, Suhescun) étaient issus du patrimoine vascon ; même certains d'entre eux se terminent par la terminaison *-eix* (Orleix, Baudreix, Azereix).

C'est à cette série de suffixes de formes et d'origines diverses que l'on peut inclure *-euil* et un grand nombre de toponymes qui lui sont similaires. Cette terminaison dérive du gaulois *-ialos*, traditionnellement interprété comme « purification », et signifie donc généralement l'installation dans un village établi après la purification. Mais avec les purges, ce peuplement s'est opéré partout, et la simple désignation d'un lieu quelconque au moyen d'un suffixe locatif est progressivement devenue hors de propos. Peut-être que *-ialos* était simplement une terminaison locative. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une purification ni même nécessairement d'un nom gaulois. La terminaison basque *-eta* semble avoir le même rôle. Ainsi, un suffixe précède souvent un nom propre. Cependant, les noms communs descriptifs ne sont pas non plus rares. Cette terminaison a évolué en *-euil*, *-eil*, *-eille*, *-eau*, *-euilh*, *-œuil*, *-iou*, *-ols*, *-uège*, *-ège*, *-euge*, *-jols* selon les régions et même au sud du Massif Central en *-uéjols*, *-uéjouls*, *-gheol*.

Il existe également des toponymes composés parmi les noms de lieux français. Ils sont cependant minoritaires par rapport aux toponymes dérivés. Les toponymes composés sont des toponymes constitués de plusieurs mots ou groupes de noms : Montparnasse, le barrage d'Assouan, la mer Rouge, le lac de Constance, etc. Ils sont séparés les uns des autres par un trait d'union, avec des espaces, ou ils sont écrits en un seul mot comme des anthroponymes : Rochefort-sur-la-côte, Franche-Comté, Clairemont-Ferrand, Châteaugiron, Guyane française, Alpes maritimes, etc. Un trait d'union placé entre les éléments d'un toponyme composé ne change pas sa fonctionnalité, il distingue le nom géographique du nom administratif : Alors que les Alpes maritimes sont une région géographique, les Alpes-maritimes font référence à une division administrative (Jonas Löfström et Bettina Schnabel-Le Corre, 2005).

6. Conclusions

Ainsi, en examinant morphologiquement les noms propres, il s'avère que la catégorie des noms propres a longtemps été oubliée dans les études morphologiques, mais on peut aujourd'hui dire

que les noms propres ont certaines caractéristiques morphologiques qui permettent de les étudier plus en profondeur. Parmi ceux-ci, ils présentent certaines caractéristiques communes à d'autres sous-catégories de noms : ils sont écrits en majuscules, ne prennent en principe pas le signe pluriel et sont souvent utilisés sans déterminant.

En plus d'être structurellement simples et composés, les noms propres ont également des caractéristiques dérivatives. Ils se sont formés tout au long de l'histoire à l'aide de préfixes et de suffixes, et ces suffixes ont également évolué au fil du temps.

Les anthroponymes français se composent principalement de deux éléments : le prénom et le nom. La relation entre ces composants est décrite à l'aide du mécanisme incident : le nom personnel a un incident interne - le sens coïncide avec la forme logique du mot, mais le nom de famille a un incident externe, c'est-à-dire que le nom de famille prend son sens de l'extérieur (à partir du nom de la personne). L'analyse des matériaux linguistiques a montré que les noms de personnes sont caractérisés par des catégories grammaticales nominales qui reçoivent leur expression sous leur forme morpho-grammaticale, mais les noms de famille ne portent pas d'indicateurs grammaticaux, ils les reçoivent en concordant avec le nom de la personne. Lors de l'étude des noms propres-anthroponymes utilisés avec les articles, des cas de transition d'un nom commun vers un nom propre dans le discours ont été révélés. Il en résulte le passage de l'asemantema au sémantem, c'est-à-dire du non-concept au concept.

En combinant ces différentes approches et en comparant les résultats, nous espérons pouvoir explorer des frontières linguistiques ou dialectiques très anciennes. Dans les conditions les plus favorables, c'est une des perspectives de reconsidérer les étapes de certaines migrations de populations et l'évolution linguistique moderne qui s'y est déroulée et son impact sur le domaine de l'onomastique.

Déclaration de conflit d'intérêts

Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

À propos d'auteur

Je suis maître de conférence à l'Université des langues d'Azerbaïdjan. Je mène principalement des recherches dans le domaine de la linguistique typologique et contrastive. Mon domaine de recherche est l'onomastique, une branche importante de la linguistique française. Jusqu'à présent, j'ai fait imprimé de nombreux articles sur ce domaine dans divers magazines locaux et étrangers, et j'ai pris la parole lors de conférences locales et internationales. J'enseigne la traduction du français à l'université et fais des recherches en français, en anglais, en russe et en azeri.

Références

Boulanger, Jean-Claude (1986). Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine, coll. « Lexicographica », (Series maior, 13), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, IX, -166 p.

- Cheriguen, F. (2005). Typologie des usages anthroponymiques, *Cahiers de lexicologie* N°64, 137 p., -p. 16
- Dairine O'Kelly (2013). « En relisant Mill (II) », *Modules linguistiques*, 2010, mis en ligne le 03 janvier, p. 133-158. URL : <http://journals.openedition.org/ml/196>
- Dubois, J. (1994). Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 568 p., -p. 311
- Grevisse, Maurice et Goosse, André. (2016). *Le bon usage*, -Louvain-la-Neuve, Deboeck, -pp. 748-750.
- Hubschmid, Johannes (1985). La survivance des suffixes d'origine préromane dans la toponymie. In: Les Suffixes en onomastique. Actes du Colloque d'onomastique de Montpellier (mai 1983) Paris : Société française d'onomastique, -pp. 109-127. https://www.persee.fr/doc/acsfo_0000-0000_1985_act_4_1_942.
- Jonas, Lofström et Bettina Schnabel-Le Corre (2005). « Description linguistique en toponymie contrastive dans une base de données multilingue », *Corela* [En ligne], HS-2 | mis en ligne le 02 décembre 2005, consulté le 18 septembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.1167>, 11 p. URL : <http://journals.openedition.org/corela/1167>.
- Kleiber, G. (1976). Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres, Chapter X, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz ; Klincksieck [distributeur], [Metz], Paris, pp. 297-307.
- Leroy, Sarah (2004). *Le Nom propre en français*, Paris, Editions Ophrys, p.74.
- Longnon, Auguste (1920). *Les noms de lieu de la France : leur origine, leur signification, leurs transformations*, librairie ancienne honoré champion, Edouard Champion, Paris, 830 p.
- Marie-Noëlle, Gary-Prieur (2016). Le nom propre comme catégorie de la grammaire, Armand Colin « Langue française », pp.45-64.
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René (2014). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 341.
- Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 640 p.

Creative Commons licensing terms

Author(s) will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). and European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflicts of interest, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated into the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).